

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 24 novembre 2022

Le nombre de membres du Conseil d'Administration en exercice est de 13.

Procurations :

Présents (8) :

Martine MAZOYER, Vice-Présidente
Cécile DAMERON, Adjointe au Maire
Myrienne BERTRAND, Conseillère Municipale
François DIOT, Conseiller Municipal
Nathalie GEMZA, Administratrice
Jacqueline PASIN, Administratrice
Gérard FERRAND, Administrateur
Roger CLAY, Administrateur

Excusés (5) :

Denis THURIOT, Président - procuration à Martine MAZOYER
Philippe CORDIER, Adjoint au Maire – procuration à Gérard FERRAND
Hervé BARSSE, Conseiller Municipal – procuration à Cécile DAMERON
Jean-Jacques MARAND, Administrateur – procuration à François DIOT
Serge JENTZER, Administrateur – procuration à Nathalie GEMZA

DEL24012022-03

DECISION MODIFICATIVE N°2 BUDGET PRINCIPAL 2022 CCAS

Exposé,

Vu la délibération DEL24032022-01 du 24/03/2022 d'adoption du Budget Principal CCAS 2022 ;
Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 ;
Vu le présent rapport ;

Considérant que la décision modificative n°2 du Budget Principal prend en compte de nouvelles inscriptions budgétaires liées d'une part, au transfert des flux financiers des budgets annexes de l'EHPAD "Daniel Benoist" et de la Résidence Autonomie "La Roseraie" au Groupe "SOS Séniors", et d'autre part, aux ajustements des prévisions de dépenses et de recettes notamment de ressources humaines ;

Considérant que l'ensemble des inscriptions budgétaires est repris dans la liste des inscriptions budgétaires jointe en annexe ;

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration a décidé :

- D'approuver la décision modificative n°2 du budget principal 2022 du CCAS, voté par chapitre selon le récapitulatif suivant :

	Investissement	Fonctionnement	
Dépenses	1 012 143,61 €	508 325,62 €	1 520 469,23 €
Recettes	1 012 143,61 €	508 325,62 €	1 520 469,23 €

Dépenses de fonctionnement	Montant DM2
011 - charges à caractère général	56 927,00 €
012 - charges de personnel	148 918,00 €
67 - charges exceptionnelles	302 480,62 €
Total	508 325,62 €

Recettes de fonctionnement	Montant DM2
002 - Résultat de fonctionnement reporté	179 150,62 €
013 - Atténuations de charges	148 918,00 €
70 - Produits des services	23 788,00 €
74 - Dotations et participations	14 000,00 €
77- Produits exceptionnels	19 139,00 €
78 - Reprise sur provisions	123 330,00 €
Total	508 325,62 €

Dépenses d'investissement	Montant DM2
10 - Dotations fonds et réserves	1 012 143,61 €
Total	1 012 143,61 €

Recettes d'investissement	Montant DM2
001 - Résultat d'investissement reporté	1 012 143,61 €
Total	1 012 143,61 €

Adopté à l'unanimité par 13 voix (dont 5 procurations).

**La Vice-Présidente,
Martine MAZOYER**

